

EXERCICE 2016

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Délibération n°D-CA/2016-084

Le conseil d'administration s'est réuni le 15 novembre 2016 en séance plénière, sur convocation du Président de l'Université adressée le 4 novembre 2016.

VU le Code de l'éducation ;
VU les statuts de l'Université ;

Point de l'ordre du jour : *Ilème Partie – P1.3 – Indemnisation de volontaires participant à une étude*

Exposé de la décision :

Problématique :

- *L'équipe d'accueil EA 7330 VIFASOM de l'université Paris Descartes co-dirigée par le Pr. Damien Léger et M. Mounir Chennaoui, a mené une étude intitulée « effets de stimulations sonores synchronisées pendant le sommeil sur la qualité du sommeil lent profond » en partenariat avec la société Rythm.*
- *Cette collaboration a fait l'objet d'un contrat de collaboration entre l'EA 7330 et une société privée (16CONV56_9EA7330) d'un montant total de 25 000 euros.*
- *Dans le cadre de cette recherche, 24 volontaires ont participé à l'étude et il a été prévu dans le cadre de la réalisation du projet de recherche encadré par un comité de protection des personnes (CPP idF -1), une indemnité versée au prorata de la durée de participation.*
- *Le montant total des indemnités à verser est de 6 200 euros (3 volontaires à 150 euros, 16 volontaires à 250 euros et 5 volontaires à 350 euros)*
- *Comme convenu dans la convention, le restant de la somme versée à l'université permettra la rémunération des personnels ayant participé à la recherche après accord de leur employeur.*

Proposition de décision soumise au Conseil :

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve la présente délibération.

<p>Nombre de membres constituant le Conseil : 36 Quorum : 18 Nombre de membres participant à la délibération : 31 Abstentions : 0 Votes exprimés : Contre : 0 Pour : 31</p>

Fait à Paris, le 21 novembre 2016

Le Président



Frédéric DARDEL

Classé au registre des délibérations du Conseil d'administration, consultable au secrétariat de la Direction des affaires générales et juridiques

Relevé de décisions publié sur le site internet de l'Université le :
Transmis au Recteur le :

24 NOV. 2016

24 NOV. 2016